



INNOVER ET CONSTRUIRE

ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

PROJET ASSOCIATIF GLOBAL
2019-2023





“
UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL
POUR INNOVER ET S'ADAPTER
POUR ACCOMPAGNER SELON LEURS SOUHAITS ”

ENSEMBLE



Le PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2019-2023 s'inscrit naturellement dans la continuité des deux précédentes versions.

Ce nouveau PAG traduit notre volonté d'y inscrire sur une projection à 5 ans les réflexions d'aujourd'hui, et au-delà, celles d'être vecteur de notre capacité à pouvoir anticiper les réflexions de demain.

Ce document sera la base de notre travail pour les cinq prochaines années. Il sera la mémoire de notre engagement et le guide pour mener l'ensemble de nos actions.

Je tenais, avant de vous laisser en prendre connaissance, à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à sa rédaction.

Ce document est le résultat d'un travail collectif sur les solutions à apporter pour que chaque personne accompagnée ait la place qu'elle souhaite dans la société solidaire et inclusive, que nous construisons chaque jour ensemble.

Bonne lecture à tous,

Jean-Pierre MALLET
Président de l'Adapei53

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'M'.





SOMMAIRE

NOTRE HISTOIRE	p 5
NOTRE ENGAGEMENT	p 6
Notre volonté	
Nos missions	
Nos valeurs	
L'ENJEU DU PAG 2019-2023	p 8
Un environnement en évolution	
Le positionnement de l'Association	
Une Association inscrite dans son territoire et son réseau	
LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAG 2019 - 2023	p 11
Orientation stratégique 1	p 12
Une Association militante portée par les familles et un engagement politique fort	
Orientation stratégique 2	p 14
Une Association qui évolue et s'adapte pour répondre aux besoins à chaque étape de la vie	
Orientation stratégique 3	p 22
Une organisation efficiente pour une association qui s'adapte et innove	
LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF	p 25
LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS	p 28



01



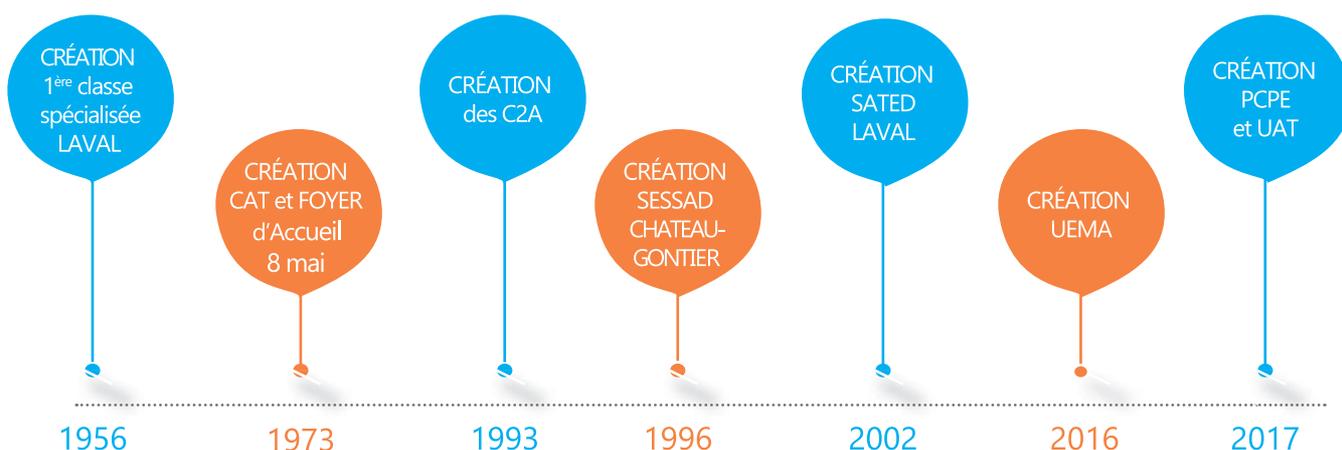
NOTRE HISTOIRE

DE 1956 À

Créée en 1958, notre Association est née du combat militant de parents de personnes en situation de handicap soucieux de donner à leur enfant des solutions d'accompagnement centrées sur le bien-être physique, mental et social.

L'Adapei53 est une **association parentale**, reconnue d'utilité sociale et d'intérêt général, animée par un objectif majeur : **la reconnaissance et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental, ainsi que le soutien des familles et des proches.**

La frise chronologique de l'Association retrace les événements majeurs de l'Adapei53. Ces dates marquent les étapes clés qui ont permis à l'Association de se développer. Elles témoignent de la capacité de l'Adapei53 à évoluer afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées.



..... AUJOURD'HUI, L'Adapei53

800 personnes accompagnées
650 familles
270 travailleurs en ESAT
100 salariés en entreprise adaptée

300 professionnels (médico-sociaux)
20 établissements et services
+ de 100 partenaires actifs

02

NOTRE ENGAGEMENT

NOTRE VOLONTÉ

“

La personne accompagnée a les mêmes droits et obligations que toute autre personne. Elle exerce à ce titre le droit de se construire, d'affirmer ses choix et son avenir grâce à des compensations et un accompagnement spécifique. ”

Nous plaçons la personne accompagnée au cœur de la dynamique pour définir avec elle et ses proches un projet personnalisé où elle sera actrice de ses choix et de son devenir.

Ce projet personnalisé est appelé à évoluer.

Il est revu chaque année avec les équipes et la personne accompagnée (ou son représentant légal), pour répondre au mieux à ses possibilités et ses attentes.

Chacun bénéficie ainsi, en fonction de ses besoins et attentes, de prestations diversifiées inscrites dans cette logique de projet personnalisé : éducation, enseignement, accompagnement en milieu ouvert ou en établissement adapté, hébergement continu ou temporaire, travail protégé ou adapté, activités d'utilité sociale, soins, etc...

NOS MISSIONS

Chaque jour, personnes accompagnées, parents, amis, professionnels, **de leur place**, œuvrent pour :

Représenter et défendre les droits des personnes et de leur famille.

Accompagner les Personnes en situation de handicap.

Gérer des établissements et services avec l'aide de professionnels qualifiés.

Innover et proposer des solutions d'accompagnement aux nouveaux besoins et développer l'offre de services diversifiée en soutien au parcours de vie de chaque personne.

Sensibiliser l'opinion publique.

Accueillir et accompagner les aidants familiaux, maintenir le lien parental, favoriser la solidarité familiale et proposer des solutions de répit aux aidants familiaux.



“ Permettre à chacun de construire selon ses souhaits et ses possibilités son parcours de vie et le réussir ”



NOS VALEURS

DIGNITÉ

Respecter l'identité de la personne en valorisant ses richesses et son développement tout au long de sa vie.

CITOYENNETÉ

Favoriser l'inclusion sociale avec des compensations adaptées, toute personne en situation de handicap mental a des droits et des devoirs comme tout citoyen.

SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

Soutenir les personnes et leur famille, apporter des solutions à chaque étape de la vie.

MILITANTISME ET ENGAGEMENT

Faire accepter la différence et changer le regard de la société pour favoriser l'inclusion.

ÉTHIQUE

Agir en toute transparence de manière responsable et démocratique dans un principe de neutralité et tolérance.

RESPONSABILITÉ

Garantir les missions de l'Association et la qualité de l'accompagnement.

UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION

Le secteur médico-social connaît une forte évolution.



LE POSITIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les associations doivent s'interroger sur leur gouvernance, leur organisation et leurs dispositifs d'accompagnement. Ces évolutions se poursuivront, rendant complexe l'élaboration d'une vision à 5 ans définitive.

“

L'enjeu de ce PAG sera d'accompagner l'ensemble des acteurs de l'Adapei53 dans ces changements à venir tout en garantissant un parcours de vie en accord avec les attentes et possibilités des personnes accueillies.

”

Pour cela, l'Adapei53 s'engage à

1 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ADAPTÉES A TOUS

L'Adapei53 défend une société inclusive sans oublier les besoins et singularités des personnes accompagnées.

L'Adapei53 reste force de proposition auprès des politiques publiques pour développer de nouveaux dispositifs et prestations spécifiques.

Elle s'appuie sur l'ensemble de ses acteurs et les partenaires du territoire pour favoriser l'adaptabilité de son organisation au profit des personnes accompagnées notamment lorsqu'elles présentent des **situations complexes**. Elle favorise l'innovation et la créativité, et promeut les projets collaboratifs.

2 GARANTIR LA RÉPONSE IMMÉDIATE ET LA CONTINUITÉ DES PROJETS

L'accompagnement de la transformation de l'offre vers une société plus inclusive ne doit pas entraîner un arrêt de la recherche d'amélioration des solutions d'accompagnement actuelles.

L'Association reste, notamment, engagée dans la recherche de solutions d'habitat adapté aux personnes orientées en FAM, à l'accompagnement des enfants et adolescents accueillis en établissements, en partenariat avec l'Éducation Nationale.



“ Être à l’écoute des personnes accompagnées et des familles, pour innover et s’adapter à l’environnement. ”

UNE ASSOCIATION INSCRITE DANS SON TERRITOIRE ET SON RÉSEAU

L’Association, tout en étant force de proposition, inscrit son action dans le cadre des orientations des politiques publiques (Projet Régional de Santé, schéma départemental de l’autonomie).
L’Adapei53 est affiliée à l’Unapei.

À CE TITRE, ELLE S’APPUIE SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L’UNAPEI :

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1
Accompagner chaque personne
handicapée à être actrice de sa vie

- Généraliser la démarche d’auto-détermination des personnes
- Garantir à chaque personne et à sa famille un accompagnement adapté aux attentes et besoins tout au long de la vie

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2
Accélérer l’évolution de la société

- Co-construire avec tous les acteurs de la société
- Innover dans l’accompagnement des personnes et des familles

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3
Affirmer le modèle associatif
parental d’entrepreneurs militants

- Rendre puissant et visible le réseau Unapei
- Renforcer la complémentarité de la triple expertise personne / famille / professionnel

“
Il n'existe pas une réponse unique pour tous, mais
bien une réponse personnalisée pour chacun.”

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION 1

Une Association militante portée par les familles et un engagement politique fort.



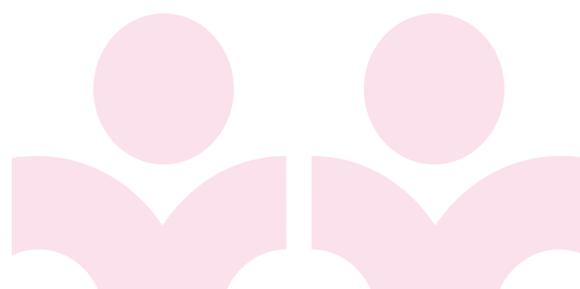
ORIENTATION 2

Une Association qui évolue et s'adapte pour répondre aux besoins à chaque étape de la vie.



ORIENTATION 3

Une organisation efficiente pour une Association qui s'adapte et innove.



04

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

Une Association militante portée par les familles et un engagement politique fort

OBJECTIF 1 - UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE

MOBILISER LES ADMINISTRATEURS

- Conforter le rôle du Conseil d'Administration dans la gestion globale de l'Association
- Poursuivre les missions des administrateurs référents (travail, scolarisation, habitat, éthique, vie affective ...)
- Poursuivre les actions des commissions associatives
- Développer les actions de formation des Administrateurs
- Permettre la découverte d'autres pratiques et le partage d'expériences auprès d'autres associations

DYNAMISER L'ACTION BÉNÉVOLE

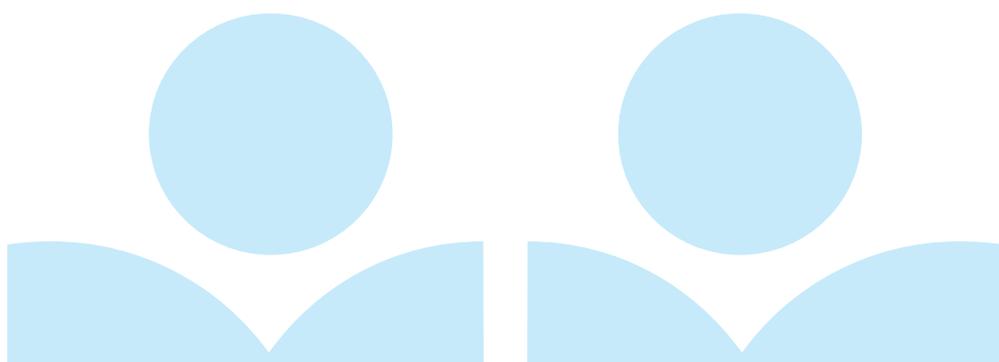
- Établir des évènements associatifs (colloques, temps festifs ...)
- Poursuivre les opérations de sensibilisation auprès du grand public

RENFORCER LA PLACE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Développer l'autodétermination des personnes
- Renforcer la participation des personnes accompagnées à différentes instances et réunions associatives (Commissions associatives, Délégation locale Nous Aussi, FALC, évènements ...)

RENFORCER LA PLACE DES PROFESSIONNELS

- Renforcer la participation des professionnels à différentes instances et réunions associatives (commissions associatives, formation commune Administrateurs / professionnels, réflexion éthique ...)





OBJECTIF 2 - RENFORCER LE RÔLE POLITIQUE ET DE REPRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

POURSUIVRE LA REPRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DANS DES RÉUNIONS OFFICIELLES ET FORMALISER CETTE REPRÉSENTATION AFIN D'AFFICHER LES VOLONTÉS ET POSITIONNEMENTS POLITIQUES DE L'ASSOCIATION

- Être le relai du lobbying Unapei
- Poursuivre le développement de partenariats
- Promouvoir la dynamique entre associations parentales
- Développer la vision politique auprès des administrateurs référents
- Communiquer le PAG auprès des autorités de contrôle

OBJECTIF 3 - ACCOMPAGNER LES FAMILLES

DÉVELOPPER LES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'ÉCOUTE

- Organiser des "cafés rencontre" et conférences
- Communiquer auprès des familles lors des permanences "Centre d'Information des Aidants Familiaux"
- Organiser une permanence d'accueil, d'écoute, d'orientation associative

04

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

Une Association qui évolue et s'adapte pour répondre aux besoins à chaque étape de la vie

OBJECTIF 1 - LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, ACTRICE DE SON PARCOURS

GARANTIR LA PLACE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Promouvoir l'autodétermination des personnes et plus particulièrement :

- Garantir le respect de la parole de la personne lors de la co-construction du Projet Personnalisé
- Favoriser le consentement éclairé
- Mettre en place une logistique et une organisation permettant le développement de l'autonomie personnelle et sociale (outils de communication faciles à comprendre, accessibilité des logements et des établissements, fauteuils électriques, voiturettes ...)

GARANTIR LA PLACE DE LA FAMILLE

- Garantir la place des familles dans le parcours de vie et notamment lors de la co-construction du Projet Personnalisé de l'Enfant mineur

OBJECTIF 2 - UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE ET ADAPTÉE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

GARANTIR UNE FLUIDITÉ DE PARCOURS AFIN DE METTRE FIN AUX RUPTURES LORS DES PÉRIODES CHARNIÈRES

- Les très jeunes enfants : 0-6 ans
- Les jeunes adultes
- Les retraités ESAT
- Les personnes vieillissantes



DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AFIN DE RÉPONDRE AUX SITUATIONS COMPLEXES

- Construire, avec l'ensemble des partenaires du département (associations gestionnaires, ASE, PMI, CAMSP, pédopsychiatrie, ARS, MDA) des réponses innovantes et des accompagnements partagés permettant de trouver la juste réponse au bon moment.

PROPOSER DES RÉPONSES ADAPTÉES EN TERME DE SOIN

- Décliner les actions en lien avec le développement de la dynamique de prévention.

OBJECTIF 3 - LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L' ENFANCE

PROPOSER UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ, SOUTENIR L'ACTION ÉDUCATIVE DES PARENTS ET ACCOMPAGNER VERS LA VIE ADULTE.

La mission de l'Adapei53 est de permettre à chaque enfant ou adolescent en situation de handicap mental de bénéficier d'une éducation adaptée à ses possibilités en accord avec ses projets de vie pour l'accompagner au mieux dans son développement et son épanouissement.

L'Adapei53 a développé des unités d'enseignement externalisées en partenariat avec l'Education Nationale.

L'Association affirme la nécessité de l'accompagnement de l'Education Nationale et des collectivités propriétaires des locaux sur cette évolution.

Elle s'engage à poursuivre le développement de ces partenariats.

Dans ce contexte, il est primordial de rappeler deux points majeurs :

- l'externalisation des unités d'enseignement doit s'inscrire dans une politique d'inclusion scolaire tout en préservant les besoins de l'enfant / adolescent accompagné,
- l'accompagnement médico-social est un élément du parcours de l'enfant au même titre que son inscription à l'école.





Pour atteindre cet objectif, il s'agira de :



GARANTIR LA FLUIDITÉ DU PARCOURS EN FAVORISANT LA RÉACTIVITÉ ET LA FLEXIBILITÉ NÉCESSAIRES AUX ÉVOLUTIONS DES BESOINS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCOMPAGNÉS

Apporter des réponses diversifiées en fonction de l'évolution des besoins du jeune tout au long de son parcours (accompagnement, scolarisation, hébergement).

- Renforcer la coordination Éducation Nationale / Adapei53
- Renforcer le rôle politique de l'Association avec le Conseil Départemental, Mairie, Conseil Régional en ce qui concerne la mise à disposition de locaux dans les écoles, collèges, lycées
- Développer les dispositifs intégrés



CONFORTER LES ACTIONS PRÉPARANT À LA VIE D'ADULTE

- Développer le travail autour de la transition afin de permettre le développement de l'autonomie :
 - développer les temps de coordination Enfance / Adulte,
 - favoriser la mise en commun d'outils partagés.
- Renforcer l'accompagnement avec les parents

04

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

Une Association qui évolue et s'adapte pour répondre aux besoins à chaque étape de la vie

OBJECTIF 3 - LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

LE TRAVAIL

PROPOSER UNE PLURALITÉ DE RÉPONSES AFIN DE GARANTIR UN PARCOURS PROFESSIONNEL ADAPTÉ AUX SOUHAITS ET COMPÉTENCES DES PERSONNES.

Le travail est, chaque fois que les capacités de la personne le permettent, vecteur d'inclusion au sein de la société.

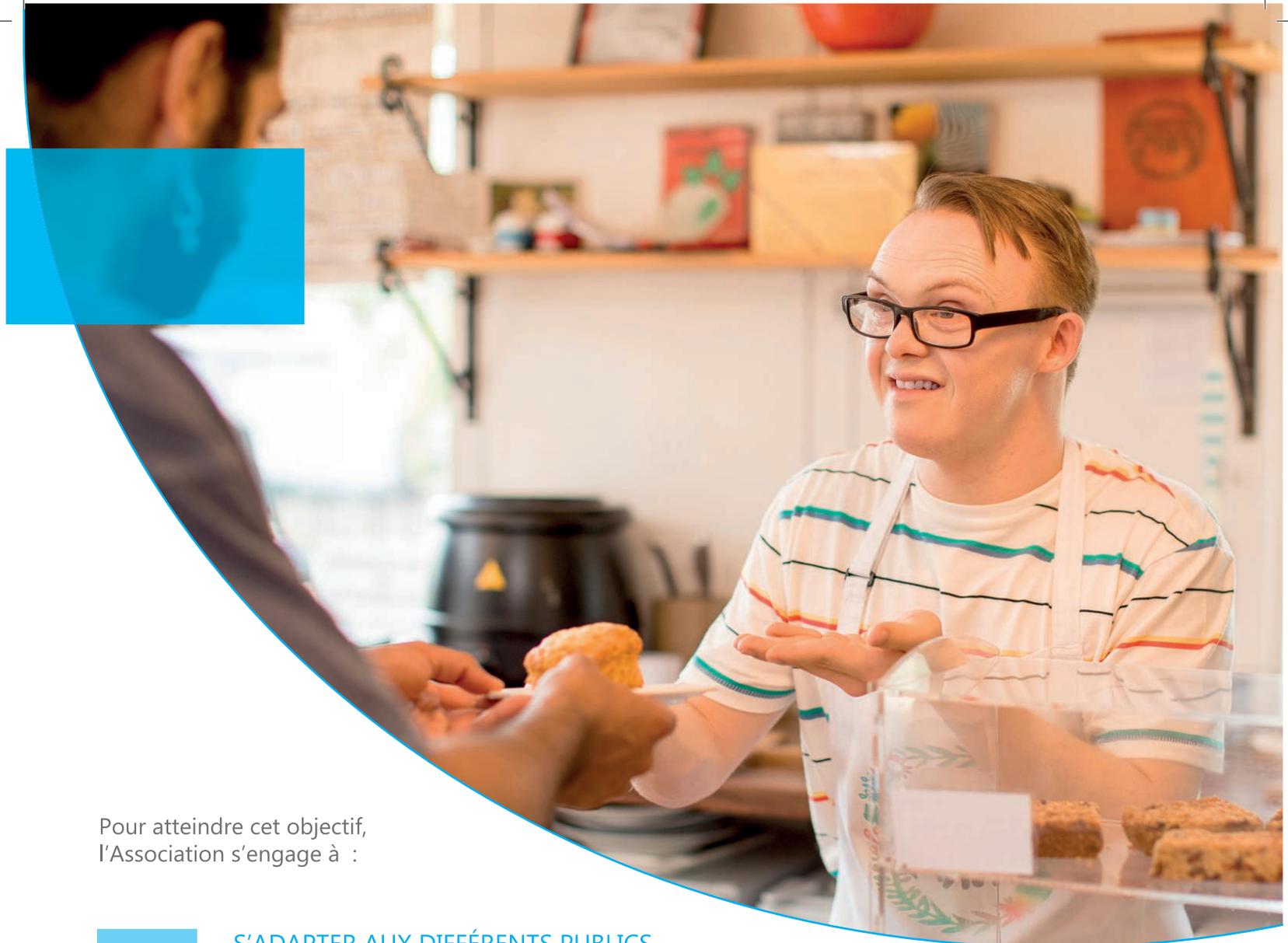
Cette inclusion peut revêtir différentes formes, que cela soit par un accueil collectif au sein d'un ESAT, ou par le biais de prestations collectives ou mises à dispositions individuelles en entreprise.

La place des personnes handicapées au sein des entreprises ne va pas de soi. En effet, le faible taux d'emploi de personnes handicapées au sein des entreprises, le taux de chômage élevé des personnes handicapées, sont autant d'indicateurs qui tendent à démontrer la difficulté d'insertion professionnelle des personnes que nous accompagnons.

Quelle que soit la forme prise par l'activité travail, celle-ci doit avant tout permettre à la personne de trouver sa place dans la société au regard de ses capacités et besoins.

En aucun cas, le travail ne doit être une fin en soi et entrer en compétition avec la réponse aux besoins et demandes des personnes accompagnées.





Pour atteindre cet objectif,
l'Association s'engage à :

S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

- Différencier les modalités d'évaluation et d'orientation et les modes d'accompagnement des différents publics (autisme - handicap psychique)

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

- Expérimenter, mettre en situation, s'adapter tout en garantissant le retour en ESAT si besoin
- Accompagner la personne et l'entreprise qui l'accueille
- Favoriser la reconnaissance du travail dans les ESAT lors de portes ouvertes et journées découvertes

DÉVELOPPER LA COORDINATION DE PARCOURS ET LE PARTENARIAT

- Renforcer les liens SIPFP / SESSAD afin de préparer la personne à aller vers le travail
- Poursuivre la coordination avec LEA 53
- Développer les coordinations et partenariats avec l'Habitat

PROPOSER DES SOLUTIONS INNOVANTES

- Développer de nouvelles façons de travailler (lieu de travail, ...)
- Développer les possibilités de double orientation (FAM – Foyer de vie / ESAT sur un temps partiel)
- Adapter les lieux de travail et actions pour favoriser le bien-être des personnes (espaces verts, cafétéria, espace détente...)

OBJECTIF 3 - LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'HABITAT

PROPOSER DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'HABITAT AFIN D'APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX BESOINS ET SOUHAITS DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

Le développement d'un habitat adapté aux demandes et capacités des personnes handicapées est un objectif premier et fondamental du développement d'une société solidaire et inclusive, permettant à la personne handicapée d'être pleinement actrice de son parcours.

En effet, sans habitat, pas de travail, pas de vie intime, difficulté accrue à l'accès aux soins, aux loisirs...

Il est, par conséquent, impératif que l'Adapei53 crée les conditions permettant à toute personne handicapée d'accéder à l'habitat qu'elle désire, tout en bénéficiant des accompagnements nécessaires à la compensation de son handicap.

Habiter chez soi, ensemble et dans la cité ne signifie pas déconstruire ce qui existe – par une « désinstitutionnalisation » brutale – mais faire évoluer tous les lieux de vie afin de :

- *s'y sentir « chez soi », par l'existence d'espaces privés ;*
- *pouvoir choisir ses activités et son rythme de vie ;*
- *et être immergé le plus possible dans la vie sociale ordinaire.*





Pour atteindre cet objectif, l'Association s'engage à :

RENFORCER LA NOTION DU « CHEZ SOI »

- Développer la notion d'habitat dans le secteur adulte en identifiant des parties communes et un « chez soi » afin de garantir le respect de l'intimité
- Mettre en place une organisation qui respecte le rythme de vie de chaque personne

DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS INTÉGRÉS

- Favoriser le décloisonnement afin de faciliter la logique de parcours et les transitions
- Mettre en place une réflexion sur le développement d'un habitat évolutif et flexible qui permet de ne pas déménager lors de l'évolution des besoins :
 - adultes qui nécessitent des accompagnements importants et constants,
 - adultes présentant des troubles spécifiques (autisme),
 - jeunes adultes et personnes en perte d'autonomie.

DÉVELOPPER L'OFFRE HABITAT DE L'Adapei53

- Avoir la possibilité de proposer de l'habitat d'urgence ou de répit, ou autre hébergement en fonction des besoins identifiés

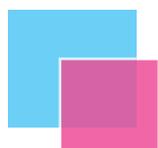
GARANTIR INDÉPENDAMMENT DE L'HABITAT, L'ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRE AUX BESOINS DE LA PERSONNE.

04

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 3

Une organisation efficiente
pour une association qui s'adapte et innove

OBJECTIF 1 - METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS



La responsabilité sociétale des organisations est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique.

Elle,

- contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société,
- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- est intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations.

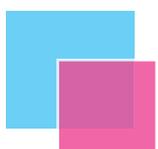
L'Adapei53 s'engage à garantir un comportement transparent et éthique dans l'ensemble de ses actions.

OBJECTIF 2 - POURSUIVRE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ



- Poursuivre la lisibilité et la mesure de la qualité de la prestation par la démarche d'amélioration continue de la qualité
- S'assurer de la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles
- Poursuivre l'actualisation des processus et procédures indispensables à la garantie de la qualité de l'accompagnement

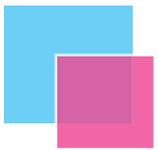
OBJECTIF 3 - METTRE EN PLACE UNE GPEC ASSOCIATIVE GARANTISSANT L'ADÉQUATION DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



- Anticiper et adapter les compétences aux évolutions des besoins, départs, mobilités internes
- Accompagner les professionnels dans les évolutions :
 - fonctionnement en dispositif,
 - société inclusive,
 - transformation de l'offre.
- Développer des formations communes Personnes accompagnées / Professionnels
- Mettre en œuvre une GPEC pour les personnes accompagnées en ESAT et les travailleurs en EA



OBJECTIF 4 - GARANTIR LA PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION



- Garantir le respect des grands équilibres financiers
- Garantir l'équilibre des ressources allouées et des moyens affectés, par la recherche de nouvelles sources de financement pour financer l'expérimentation et l'innovation

OBJECTIF 5 - DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'INFORMATION COORDONNÉ ET PERFORMANT



- S'assurer de la mise en œuvre et de l'évolution du schéma directeur du système d'information
- Garantir la pérennité de l'infrastructure et des équipements du système d'information
- Poursuivre la coordination des projets informatiques en cours
- Garantir la fluidité du flux d'informations au sein de l'Association

05

“ S'appuyer sur l'ensemble des acteurs et leur expertise ”

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

LA GOUVERNANCE

La réussite du projet associatif est dépendante du travail commun de l'ensemble des acteurs. Chacun apportant son expertise à la mise en œuvre du projet associatif et à l'atteinte de ses objectifs.

Le Conseil d'Administration met en œuvre la politique définie par les Assemblées Générales. Il définit également les orientations et la politique de l'Association, en dehors des compétences réservées à l'Assemblée Générale. Le Conseil d'administration élit en son sein un Bureau et nomme le Président. Le Président nomme le Directeur Général.

La Direction Générale avec l'appui du Comité de Direction met en œuvre la stratégie Associative. La Direction Générale garantit un management qui contribue à l'évolution de l'organisation nécessaire pour une déclinaison opérationnelle des orientations politiques.



COMMISSIONS ET CVS

- **La commission Participation** favorise l'autodétermination des personnes accompagnées. Elle leur donne la parole pour les rendre actrices de leur parcours et de leur projet de vie.
- **La commission Vie Associative**, dédiée aux familles, a pour objectifs de fédérer, mobiliser, impliquer les familles. Elle organise des rencontres, des échanges ... pour les informer ou les aider.
- Des commissions peuvent être constituées sur des thématiques spécifiques (éthique, habitat, scolarisation ...) autour d'un administrateur référent.
- **Les Conseils à la Vie Sociale (CVS)** auxquels assistent des administrateurs, se réunissent dans les établissements.

LES DISPOSITIFS ET LE SIÈGE SOCIAL

LES DISPOSITIFS

Les dispositifs garantissent la fluidité du parcours, l'échange de bonnes pratiques et la réflexion commune sur des thématiques transversales.

Ils permettent ainsi de :

- développer des formations communes,
- développer des groupes de travail transversaux sur des problématiques communes,
- mettre en mouvement l'ensemble des professionnels de façon cohérente et homogène,
- prévenir de l'usure professionnelle.

LE SIÈGE SOCIAL

Le rôle du Siège est défini dans le dossier d'autorisation du Siège.

4 grandes fonctions sont assurées par le Siège et les services communs :

- la fonction administrative et financière,
- la fonction ressources humaines,
- la fonction projets et développement,
- la fonction coordination.

Auxquelles s'ajoutent des fonctions plus transversales telles que la construction d'un CPOM avec le Conseil Départemental, le suivi du CPOM signé avec l'ARS, l'élaboration de procédures, le contrôle interne, la conduite d'études et la rationalisation des coûts de fonctionnements des établissements et services, le secrétariat général, la communication...

Toutes ces missions sont réalisées au profit des établissements et services.



DIFFUSION ET SUIVI DU PROJET ASSOCIATIF

Le Projet Associatif Global est disponible en version papier (à disposition en lecture auprès de chaque acteur de l'Association pouvant être remis à la demande de toute personne souhaitant en avoir un exemplaire) et en ligne sur le site internet de l'Association.

Le suivi des engagements et objectifs inscrits au sein du Projet Associatif sera réalisé par la commission de suivi du projet. Pour ce faire, elle se réunira à minima une fois par an et transmettra son évaluation auprès du Bureau et du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'assurera que le Projet Associatif Global et l'ensemble de ses objectifs soient déclinés et pris en compte par l'ensemble des acteurs de l'Association.

DISPOSITIF ENFANCE

IME "La Maillardière"

8 boulevard Robert Buron
53200 CHÂTEAU GONTIER
Tél : 02 43 09 12 50

IME "Jean Baptiste Messenger" - SEES

17 rue Léonce Malécot
53000 LAVAL
Tél : 02 43 91 48 00

IME "Jean Baptiste Messenger" - SIPFP

Bd Lucien Daniel
53000 LAVAL
Tél : 02 43 59 20 70

SESSAD CHÂTEAU GONTIER

8 boulevard Robert Buron
53200 CHÂTEAU GONTIER
Tél : 02 43 09 12 50

SESSAD LAVAL - SESSAD APICS

24 rue Albert Einstein
53000 LAVAL
Tél : 02 43 91 48 06

U E M pour enfants avec autisme

École Maternelle "Petit Prince"
17 Place Augustine Fouillée
53000 LAVAL
Tél : 02 43 68 10 31

SATED CHÂTEAU GONTIER

8 boulevard Robert Buron
53200 Château-Gontier
Tél : 02 43 09 12 50

SATED LAVAL

2 rue Jacques de la Vignole
5300 53000 Laval
Tél : 02 43 49 59 75

UNITÉ ACCUEIL TEMPORAIRE

17 rue Léonce Malécot
53000 LAVAL
Tél : 02 43 49 59 75 (SATED Laval)

CAFS CHÂTEAU GONTIER & LAVAL PCPE

8 boulevard Robert Buron
53200 CHÂTEAU GONTIER
Tél : 02 43 09 12 50

24 rue Albert Einstein
53000 LAVAL
Tél : 07 87 18 28 37

DISPOSITIF HABITAT

RÉSIDENTICE "8 mai"

7 rue du 8 mai 1945
53200 Château-Gontier
Tél : 02 43 09 18 30

FAM "Résidence l'Étape"

56 avenue du Général Patton
53000 Laval
Tél : 02 43 91 43 30

FAM - Accueil de Jour

70 A rue du Pressoir Salé
53000 LAVAL
Tél : 02 43 91 43 30

RÉSIDENTICE "La Mazure"

Rue du Bois Plaidé
53200 AZÉ
Tél : 02 43 09 12 31

C2A CHÂTEAU GONTIER

76 rue du Lieutenant Morillon
BP 90365 - 53200 AZÉ
Tél : 02 43 70 58 58

C2A LAVAL

Rue des Frères Lumière
53000 Laval
Tél : 02 43 53 84 97

LOGAC MAZURE

Rue du Bois Plaidé
53200 Azé
Tél : 02 43 09 12 31

LOGAC BECK

7 rue Adolphe Beck
53000 LAVAL
Tél : 02 43 67 13 60

SAVS

42 rue Jules Ferry
53000 Laval
Tél : 02 43 67 13 60



DISPOSITIF TRAVAIL

ESAT " Le Génêteil "

15 rue de Romainville
53200 Château-Gontier
Tél : 02 43 09 11 90

ESAT " Les Espaces "

5 Boulevard Lucien Daniel
53000 Laval
Tél : 02 43 53 03 70

"Les Touch'Gourmandes"

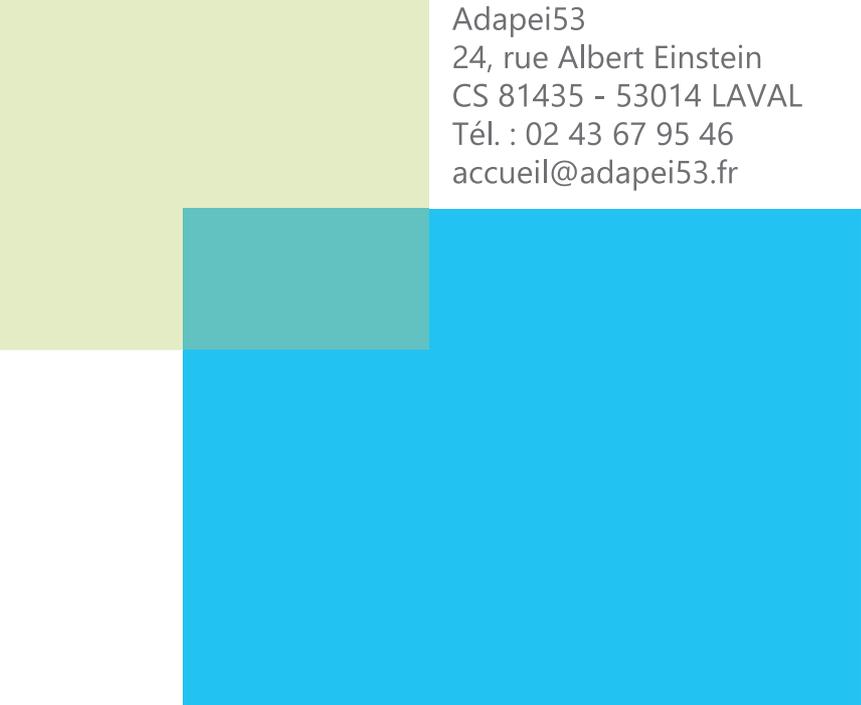
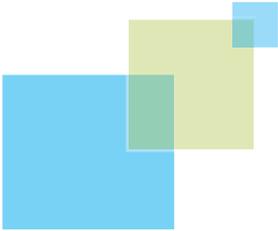
Rue des Frères Lumière
53000 Laval
Tél : 02 43 56 08 83

SA ESAT CHÂTEAU GONTIER

15 rue de Romainville
53200 Château Gontier
Tél : 02 43 09 11 90

SA ESAT LAVAL

5 Boulevard Lucien Daniel
53000 Laval
Tél : 02 43 53 03 70



Adapei53
24, rue Albert Einstein
CS 81435 - 53014 LAVAL
Tél. : 02 43 67 95 46
accueil@adapei53.fr

A decorative graphic in the bottom left corner consisting of several overlapping squares. There is a large light blue square, a smaller yellow square overlapping its top left, and a small green square overlapping the bottom right of the yellow square.